

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3701 - MARDI 17 MARS 2020

SÉCURITÉ TRANSFRONTALIÈRE

Présence suspecte de mille cinq cents Burundais à Goma

Le député Juvenal Munubo a déposé, le lundi 16 mars, au bureau de l'Assemblée nationale une question d'actualité adressée au vice-Premier ministre et ministre de l'Intérieur, au sujet de l'arrivée à Goma d'environ mille cinq cents Burundais. Ces nouveaux venus en situation irrégulière sont porteurs des laissez-passer de la CPGL ayant expiré depuis un an et s'opposent à toute idée de rapatriement. Une démarche qui paraît ambiguë, car non seulement elle n'a pas respecté la norme en matière de demande d'asile, mais en plus a créé une psychose dans la ville de Goma, a indiqué le gouverneur du Nord-Kivu. En attendant l'aboutissement de l'enquête, il a invité les Gomatraciens à la vigilance.

Page 4



Ces Burundais se seraient établis en RDC de manière irrégulière

CACH-FCC

Thambwe Mwamba pour le maintien de l'équilibre au sein de la coalition



Alexis Thambwe Mwamba

La session parlementaire de mars a été ouverte le lundi 16 mars au Sénat. Dans son discours, le président de la chambre haute est revenu sur les guéguerres au sein de la coalition au pouvoir. Il a fustigé la posture affichée par certains opérateurs politiques du Front commun pour le Congo (FCC) et du Cap pour le changement (Cach) tendant à remettre en

cause l'équilibre « encore fragile » des institutions du pays. Pour le président du Sénat, la seule parade à cette situation consisterait à amener chaque institution du pays « à travailler dans les limites de ses prérogatives » conformément au respect du principe de séparation du pouvoir, gage de paix et fondement de développement.

Page 2

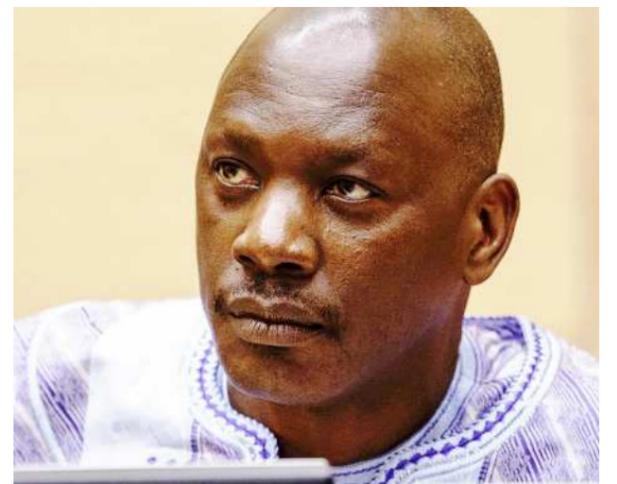
EST DE LA RDC

Thomas Lubanga se dit prêt à contribuer à la paix et la stabilité

L'ancien chef de l'Union des patriotes congolais (UPC), Thomas Lubanga, a quitté le dimanche 15 mars l'ex-prison centrale de Makala, après avoir purgé sa peine de quatorze ans. Juste après, il a participé à une messe dite à l'occasion de sa libération à la paroisse Notre-Dame-de-Fatima à Kinshasa.

Approché par la Fondation Bill-Clin-ton pour la paix (FBCP), cet ex-chef de guerre congolais a affirmé être « prêt à contribuer à la paix et à la stabilité dans l'est du pays ». Thomas Lubanga a dit de ne se reprocher rien et pense à sa réinsertion sociale.

Page 2



Thomas Lubanga

INFRASTRUCTURES

La société civile s'insurge contre les projets Transaqua et Inga III

Page 4

ÉDITORIAL

Urgence

Si fallait une preuve que ce qui était écrit dans notre édition parue hier à propos des effets dérivés de la pandémie du coronavirus est tout à la fois juste et malheureusement inévitable, les informations qui se sont multipliées tout au long de cette même journée concernant le ralentissement, pour ne pas dire l'arrêt, de la croissance mondiale, le confinement des grands marchés internationaux, l'effondrement des bourses sur les cinq continents, la chute brutale des cours du pétrole aux Etats-Unis et en Europe sont là pour la confirmer de façon accablante.

Au point que l'on se demande aujourd'hui, à juste titre, si la crise sanitaire dont nous vivons les premières semaines ne débouchera pas sur une crise économique et financière de même ampleur que celle de 1928 dont les effets dévastateurs furent à l'origine de la Deuxième Guerre mondiale. L'Histoire, la grande Histoire ayant une fâcheuse tendance à se répéter il se peut, en effet, que la fermeture brutale des frontières entre les nations provoque à l'échelle du globe des tensions telles qu'un conflit planétaire finisse par se produire. Et c'est d'ailleurs sur cette hypothèse que les spécialistes de la géopolitique se penchent désormais.

Dans ce contexte pour le moins inquiétant rien n'est plus important pour notre continent, l'Afrique, qui est encore relativement peu touché par la pandémie du Covid-19, que de se rassembler et de coordonner ses efforts dans le but de prévenir le pire. Le pire qui se traduirait par un effondrement général que chacun d'entre nous, où qu'il vive, subirait et paierait au prix fort avec, au-delà des centaines de milliers voire même des millions de morts que provoquerait la pandémie, un arrêt brutal et général de l'émergence qui plongerait la communauté africaine tout entière dans le chaos.

Inviter les chefs d'Etat et de gouvernement à se retrouver rapidement pour réfléchir ensemble aux dispositions qu'il convient de prendre dans le but de prévenir le pire est de façon très évidente l'urgence du moment très particulier que nous vivons. Outre le fait qu'un tel Sommet rassurerait les peuples africains en démontrant que leurs dirigeants ont pleinement conscience de l'enjeu vital que constitue une réponse collective à la crise qui débute, la tenue d'un tel Sommet enverrait un signal fort, très fort, à la communauté mondiale qui elle-même générerait de puissants appuis.

Le Courrier de Kinshasa

SÉNAT

Alexis Thambwe Mwamba invite à la cohésion au sein de la coalition FCC-Cach

La session parlementaire de mars a été ouverte, le lundi 16 mars, au Sénat. Dans son discours, le président de la chambre haute est revenu sur les guéguerres au sein de la coalition au pouvoir tout en appelant au maintien de l'équilibre actuel.

Le discours prononcé le lundi à la chambre haute du Parlement par Alexis Thambwe à l'ouverture de la session ordinaire de mars aura été d'apaisement face aux velléités séparatistes qui, de plus en plus, tendent à prendre forme au sein de la coalition au pouvoir. Profitant de l'occasion, le speaker de la chambre haute a interpellé les uns et les autres sur le sens de leur serment et de leur engagement à œuvrer dans une parfaite synergie pour le bien-être des Congolais. Aussi a-t-il fustigé, dans son allocution, la posture affichée par certains opérateurs politiques du Front commun pour le Congo (FCC) et Cap pour le changement (Cach) tendant à remettre en cause l'équilibre « encore fragile » des institutions du pays. « Puis-je rappeler avec insistance que l'élégance patriotique et la passation pacifique du pouvoir l'année dernière ont engendré un équilibre certain de fonctionnement des institutions mais un équilibre qui reste encore fragile et qui risque de s'effondrer à tout moment. La remise en question de cet équilibre actuel par certains opérateurs politiques retarde sans aucun doute la mise en place d'une politique économique et de développement. Et croyez-en à mon expérience, si ce type de discours allume un feu, il n'y en a pas beaucoup qui auraient de moyens de l'éteindre. Tout dérapage de la situation politique peut donner lieu à un chaos généralisé probablement détruire l'équilibre national »,

a fait remarquer Alexis Thambwe Mwamba.

Pour le président du Sénat qui n'est pas sans ignorer les querelles de famille qui minent la coalition FCC-Cach sur fond d'escalade verbale, la seule parade consiste à amener chaque institution du pays « à travailler dans les limites de ses prérogatives » conformément au respect du principe de séparation du pouvoir, gage de paix et fondement de développement. La bonne marche des institutions du pays en dépend, a-t-il laissé entendre.

Abordant le chapitre sécuritaire, il a peint un tableau peu rassurant des provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri où la paix est encore loin d'être rétablie. « Beni est encore l'objet d'atroces tueries, et des massacres continuent et se perpétuent en cet instant même dans la province de l'Ituri », a-t-il indiqué tout en saluant la bravoure des Fardc dont il a encouragé les actions menées dans ces zones « en attendant une fin possible prochaine de cette guerre ». Et de poursuivre : « Nous conjugons des efforts pour accompagner toute action susceptible de ramener la paix dans l'est du pays. Nous attendons également les retombées de la diplomatie directe entamée par le président de la République avec l'Ouganda et le Rwanda sur ces questions ».

Evoquant la perspective d'une reprise du partenariat économique avec le Fond monétaire international (FMI), Alexis Thambwe Mwamba a simplement attiré l'attention sur certaines exigences

qu'implique le nouveau programme avec cette institution de Bretton Woods. Alors que le gouvernement tient à ce que le programme de référence conclu avec le FMI soit une réussite, le speaker du Sénat invite à une attitude responsable, laquelle doit se refléter dans la bonne gestion des finances publiques. « Espérant encore bien que l'équilibre macroéconomique se rétablisse progressivement, je ne doute pas que le gouvernement ait pris la pleine mesure de ce programme. Il s'agit certes d'une bonne décision mais elle implique une discipline dans la gestion des finances publiques », a-t-il dit tout en exhortant le gouvernement à une cohérence entre le discours et les actes.

Au plan diplomatique, Alexis Thambwe Mwamba a mis une emphase particulière sur le rapprochement entre la RDC et l'Etat d'Israël à la lumière du discours prononcé par Félix Tshisekedi le 1er mars à Washington DC, à la conférence de l'American Israel Public Affairs Committee. « Tout en étant une bonne nouvelle de compter l'Etat d'Israël parmi les amis de la RDC, il conviendra de travailler beaucoup pour ne pas énerver nos relations et notre solidarité avec l'ensemble de l'Union africaine qui nous a fait honneur de la présider et de ne pas tomber dans les situations de 1964 et de 1973 face à la position de l'organisation de l'Unité africaine en vers notre pays », a-t-il déclaré.

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Eilon
Grand reporter : Nestor Ngampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteurs en chef délégué : Quentin Loubou
Dury Emilia Gankama (Cheffe de service

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Administration des ventes : Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngoni /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général:Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : 06 700 09 00
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

BUDGET

La rubrique « dépenses courantes » toujours largement en tête

Le train de vie des institutions de la République et les rémunérations ont constitué près de 80 % des dépenses totales des deux premiers mois de 2020. Quant aux investissements, ils représentent moins de 3 % des dépenses.

A ce rythme, la RDC devrait avoir des difficultés sérieuses à conclure son programme avec le Fonds monétaire international (FMI). En effet, plusieurs paramètres font actuellement l'objet d'une recrudescence d'intérêt de certains écono-

mistes très inquiets. De prime abord, il convient de relever une baisse des recettes publiques. L'on parle des entrées de l'ordre de 260 millions de dollars américains face à des sorties exorbitantes de l'ordre de 364 millions de dollars, soit 104 millions de déficit. Il n'y avait même pas moyen de financer les rémunérations et les frais de fonctionnement par les seules recettes collectées par les régies financières. L'autre motif d'inquiétude est le recours désormais systématique à la dette publique du marché financier intérieur,

autrement dit des bons du trésor, pour financer les dépenses supplémentaires. L'efficacité de cette pratique serait discutable. Pour une certaine opinion, le pays n'a d'autre choix que de consolider son marché financé intérieur. Mais pour quel effet concret au moment où le déficit se creuse mois après mois ? A cette interrogation, les plus pessimistes pensent effectivement que les bons du trésor ne sont pas parvenus à ce jour à équilibrer la balance déficitaire. L'on se rappelle que les bons du trésor n'ont permis que de financer 68 des 104 millions

de dollars américains des dépenses excédentaires.

En définitive, le financement monétaire va bien revenir en force au risque de neutraliser les concertations pour le démarrage d'un nouveau programme avec le FMI. En plus de plomber la coopération multilatérale, il y a aussi un risque sur tous les engagements de la Présidence de la République et du gouvernement central pour cette année. Au mois d'avril prochain, l'on s'interroge déjà sur le sort de la prise en charge des nouvelles unités d'enseignants. Faudra-t-il aussi s'en tenir aux

promesses de la Primature sur la fin des travaux des sauts-de-mouton d'ici à juin 2020 ? Le niveau actuel des investissements (2.5%) ne permet pas de croire en un dénuement positif. Alors que reste-t-il à faire ? L'une des pistes envisagées est la poursuite des réformes courageuses, surtout la baisse du train de vie de l'Etat, au besoin le dégraissage des institutions politiques. Entre-temps, le gouvernement de la République devrait continuer à ne ménager aucun effort pour maximiser ses recettes.

Laurent Essolomwa

EST DE LA RDC

Thomas Lubanga se dit prêt à contribuer à la paix et la stabilité

L'ancien chef de guerre est libre après avoir purgé sa peine de quatorze ans décidée par la Cour pénale internationale à la prison centrale de Makala à Kinshasa.

L'ancien chef de l'Union des patriotes congolais (UPC), Thomas Lubanga, a quitté le dimanche 15 mars la prison centrale de Makala, après avoir purgé sa peine de quatorze ans. A peine sorti de l'institution pénitentiaire, il s'est rendu à une messe célébrée à la paroisse catholique Notre-Dame-de-Fatima, dans la commune de la Gombe, à Kinshasa, dite à l'occasion de sa libération.

Approché par la Fondation Bill-Clinton pour la paix (FBCP), cet ex-chef de guerre congolais s'est affirmé être « prêt pour contribuer à la paix et la stabilité dans l'est du pays ». Thomas Lubanga a dit de ne se reprocher rien et pense à sa réinsertion sociale. « Je pense que je serai correctement inséré dans la société. J'y vais aussi avec le pardon en main parce que le calvaire que j'ai vécu a été certainement construit par certaines personnes à qui je n'en voudrais vraiment pas », a-t-il mentionné. Selon son avocat, Papy Serge Mayamba, cité par jeune Afrique, Thomas Lubanga accueillait cette libération non pas dans un esprit de vengeance mais de pardon.

Cobaye pour l'expérimentation d'une nouvelle institution

L'avocat de Thomas Lubanga a affirmé que son client n'avait jamais rien eu à se reprocher. A l'en croire, son client avait vu sa liberté restreinte à la suite d'une incompréhension d'ordre culturel qui l'a transformé « en cobaye pour l'expérimentation d'une institution nouvellement créée, la Cour pénale internationale (CPI) ».

De son côté, la FBCP indique également avoir constaté que l'ex-chef de guerre présentait un état de santé précaire dû aux mauvaises conditions de détention dans la principale institution carcérale de la capitale congolaise et du pays. L'organisation de défense des droits de l'homme profite de cette situation pour réitérer son appel vers l'Etat congolais pour remplir ses devoirs contenus dans des instruments juridiques nationaux et internationaux signés et ratifiés par le pays en matière de traitement et de gestion des prisonniers. LONG dit explicitement attendre du gouvernement



Thomas Lubanga à sa sortie de prison DR

congolais l'amélioration des conditions d'incarcération ainsi que des procédures judiciaires sur toute l'étendue du pays. L'ancien président de l'UPC, rappelle-t-on, avait été reconnu coupable d'avoir enrôlé des enfants de moins de 15 ans et de les avoir fait participer aux combats. Sa condamnation, confirmée en appel en 2014, avait ouvert la procédure de réparations pour les victimes de ses crimes dont la décision était tombée en 2017, lorsque les juges ont ordonné ces réparations.

Collectives, ces réparations devraient se présenter sous forme d'aides à l'emploi, à la formation, au logement. Thomas Lubanga jugé indigent par la Cour, il ne pouvait pas régler les dix millions de dollars décidés par les juges. C'est donc au Fonds pour les victimes de réunir les moyens pour supporter ces réparations. Mais, pendant que l'inculpé vient de purger sa peine, ces réparations ne sont toujours pas encore allouées et les victimes continuent à attendre.

Lucien Dianzenza

PROCESSUS REED+

Lancement officiel du projet FEM-6

Le programme a été lancé, le samedi 14 mars, à Kinshasa par l'honorable Jean-Pierre Tshimanga Buana, président du chapitre GLOBE RDC à l'issue de l'atelier de validation du plan de travail annuel 2020.

Les activités du projet FEM-6, a indiqué l'honorable Jean-Pierre Tshimanga, sont axées autour de deux thématiques, à savoir la gouvernance des forêts (par le mécanisme Reed+) et la gouvernance du capital naturel qui constituent, à l'heure actuelle, les deux piliers autour desquels se focalisent toutes énergies et intelligences de la communauté tant nationale qu'internationale en matière de protection de l'environnement.

Le président du chapitre GLOBE RDC a fait savoir que les défis et enjeux majeurs sont multiples pour notre pays pour arriver à porter à un niveau optimal la contribution de la RDC à l'effort tant africain que mondial pour faire avancer la gouvernance du pays de deux mécanismes en vue de l'atteinte des ODD d'ici l'horizon 2030.

Il a invité, pour ce faire, les parlementaires à prendre conscience de leur rôle et responsabilités en matière de la préservation et de la gestion durable des forêts, à agir en toute responsabilité et maîtriser les enjeux relatifs aux actes législatifs qu'ils posent dans le cadre de leur mandat et développer une meilleure appréhension des questions d'actualité environnementale et d'une parfaite compréhension des défis liés à la précitée préservation et gestion durables des forêts.

Le projet FME-6, a-t-il dit, attend des parlementaires de voter des lois spécifiques et conséquentes du ressort de l'environnement qui promeuvent la bonne gouvernance des forêts et du capital naturel, du gouvernement de prendre des décisions, des règlements et des mesures d'application cadrant avec les lois précitées et de la société civile, de l'expertise, de l'appui et de l'accompagnement multiforme à l'effort de deux institutions en présence.

Intervenant à son tour, le coordonnateur national du projet, Henri Christian Longendja, a présenté aux parties prenantes les différentes activités qui seront menées au cours de cette année conformément au plan du travail qui a été validé à l'unanimité. Il a ensuite défini le rôle du comité national de pilotage. Il s'agit sous réserve des règles du FEM et des Nations unies pour l'environnement, d'examiner et d'adopter les plans de travail annuels préparés par le directeur du projet et le coordonnateur national du projet conformément aux objectifs du projet, de fournir une orientation stratégique globale à la coordination nationale du projet et assurer



Les participants à l'atelier de lancement du FEM-6

la coordination entre toutes les parties prenantes, d'examiner les rapports d'activités semestriels à préparer par le coordonnateur national du projet en concertation avec le directeur de projet et superviser la mise en œuvre des actions correctives, le cas échéant, d'assurer le suivi de la mise en œuvre du projet, de renforcer la synergie entre le projet FEM-6 et d'autres initiatives mises en œuvre dans la zone du projet travaillant sur le Reed+ et comptabilité économique environnementale et de fournir des conseils sur les politiques et les questions stratégiques à prendre en compte lors de l'exécution du projet. Auparavant, le directeur du projet Raphaël s'est entretenu sur Skype avec les membres du comité national de pilotage en leur présentant d'une manière globale le projet. Il les a encouragés à travailler en toute responsabilité afin d'atteindre les objectifs assignés. Avant de féliciter le comité national de pilotage pour la promptitude avec laquelle le travail est en train d'être fait. Il s'en est suivi enfin des échanges et enrichissements qui ont abouti à la validation du plan annuel 2020. Le projet FEM-6 bénéficie de l'appui financier du Fonds mondial de l'environnement (FEM) avec comme agence d'exécution technique, le Programme des Nations unies pour l'environnement.

Blandine Lusimana

INFRASTRUCTURES

La société civile s'insurge contre les projets Transaqua et Inga III

Des ONG réunies exhortent à la prise de conscience collective sur les menaces qui pèsent sur les rivières du pays ainsi que sur le fleuve Congo par le fait de ces dits projets, susceptibles de détériorer la biodiversité et l'environnement.

Les ONG de la République démocratique du Congo (RDC) œuvrant pour « l'accès à l'énergie pour tous » ont exprimé, le 14 mars, leurs préoccupations face aux menaces qui pèsent sur les rivières et les cours d'eau du pays ainsi que sur le fleuve Congo. Ces organisations en appellent ainsi à la prise de conscience collective sur ces dangers, en vue de préserver la biodiversité, l'environnement, les forêts et les populations riveraines.

Dans un communiqué conjoint signé par une vingtaine d'organisations de la société civile à l'occasion de la Journée internationale d'actions pour les rivières, qui vise de les protéger contre les méfaits et conséquences de grands projets de barrages dans le monde et penser à ceux qui militent pour leur protection, ces dernières ont dit identifié au cours de leur monitoring plusieurs menaces sur la vie des eaux de rivières de la RDC et du Fleuve Congo. A en croire ces structures, ces menaces proviennent principalement du comportement des citoyens, des activités des entreprises et autres exploitants ainsi que de grands projets étatiques avec des conséquences désastreuses sur les populations riveraines, les écosystèmes, l'environnement, le climat, etc.



Le barrage d'Inga/Radio Okapi.

dans leur monitoring, ces ONG ont identifié la rivière Katapula, dans le Haut-Katanga, Kalamu, à Kinshasa et à Boma.

Des rivières transformées en dépotoirs

Ces organisations ont fait remarquer que les populations riveraines de diverses rivières et cours d'eau ainsi que celles de centres urbains déversent journalièrement des quantités énormes d'immondices et autres déchets domestiques, en grande partie de plastiques, dans les différentes rivières. Ce qui réduit sensiblement, selon ces ONG, leur lit et affecte leur qualité tout en provoquant des inondations et diverses maladies hydriques pour les populations. « Le volume toujours croissant des ordures et plastiques dans ces rivières baissent de plus en plus le débit de la plupart d'entre elles, affluents du fleuve Congo où ces ordures sont reversées. Le risque de la disparition de certaines d'entre elles s'accroît si rien n'est fait »,

ont-elles averti.

Aussi ces organisations ont-elles regretté que les industries minières, chimiques et autres rejettent à leur tour impunément les déchets souvent toxiques de leurs activités dans les mêmes rivières. Ce qui détruit, assurent-elles, l'environnement, l'écosystème et la qualité de ces eaux avec les conséquences désastreuses sur les populations. Ces organisations ajoutent également à ces industriels l'exploitation artisanale intense des minerais dans les rivières et cours d'eau à travers la République, avec les mêmes conséquences qui conduisent au séchement de ces cours d'eau.

Une éducation environnementale insuffisante

Pour ces organisations, le comportement des populations est consécutif à l'absence ou à l'insuffisance de l'éducation environnementale qui fait d'elles des agents de destruction des rivières. Alors que celui des entreprises est lié à l'irresponsa-

bilité des services étatiques en charge de la protection de l'environnement, qui pèchent par la non-application des dispositions légales et réglementaires existantes aux actes destructifs de l'environnement par les industries. Sonnant, en ce jour, l'alarme, ces organisations de la société civile pensent ainsi attirer l'attention et appeler à la mobilisation de l'opinion publique, sur Inga III et Transaqua, deux grands projets qui, selon elles, menacent l'avenir des eaux du fleuve Congo jugées très vitales pour des millions de personnes qui en dépendent.

Le premier projet, explique la société civile, initié par le gouvernement de la RDC avec le soutien de la Banque africaine de développement vise l'érection sur les eaux du fleuve Congo à l'Inga d'un méga complexe du barrage hydroélectrique tandis que le second, soutenu par certains Etats de la région africaine, cherche à détourner les eaux de la rivière Ubangi, prin-

cipale affluent du fleuve, pour aller alimenter le lac Tchad. « Les deux projets sont porteurs des graves risques sur l'avenir du fleuve qui devra perdre son débit, dégrader son écosystème et son environnement aquatique, avec la disparition de plusieurs espèces et des inondations pour ne citer que ceux-ci. L'expérience vécue en Amazonie, au Brésil et ailleurs avec ce genre de méga projet nous détermine à prendre conscience sur ces dangers avant d'y renoncer », ont indiqué ces organisations. Dans leur plaidoyer, ces ONG attendent du gouvernement de la RDC de renoncer à la mise en œuvre du projet Inga III, pour préserver le fleuve Congo et l'environnement ; de décourager toute tentative tendant à la réalisation du projet Transaqua, pour préserver l'équilibre écologique du Bassin du Congo et de sensibiliser et éduquer les populations sur le respect de l'environnement. A l'Union africaine, la CEAC et la BAD, ces organisations recommandent de reconsidérer tout soutien aux projets Inga III et Transaqua pour ne pas détériorer l'équilibre écologique du Bassin du Congo et garantir les droits des communautés riveraines du fleuve Congo ; et d'inviter les Etats de la région à ne pas troubler l'équilibre environnemental du Bassin du Congo. Ces ONG appellent, enfin, les populations congolaises à s'abstenir de tous comportements qui détériorent les rivières et autres cours d'eau.

Lucien Dianzenza

SÉCURITÉ TRANSFRONTALIÈRE

Présence suspecte de mille cinq cents Burundais à Goma

Le député Juvenal Munubo a déposé, le lundi 16 mars, au bureau de l'Assemblée nationale une question d'actualité adressée au vice-Premier ministre et ministre de l'Intérieur, au sujet de l'arrivée à Goma d'environ mille cinq cents Burundais.

Le quartier périphérique de Lac vert situé au sud de la ville de Goma (province du Nord-Kivu) est depuis quelque temps investi par un groupe des Burundais qui y ont érigé leur site. Une présence suspecte qui ne manque pas d'attirer l'attention des « Gomatraciens » qui ne cessent de s'interroger sur l'identité réelle de ces nouveaux venus. Alertée, l'autorité provinciale s'est attelée aussitôt à des investigations pour en savoir un peu plus sur les motivations liées à cette présence pour le moins étrange. Aussitôt, le campement est resté cerné par les services de sécurité.

Après enquête, il est établi qu'il s'agit bel et bien des Burundais dont le nombre avoisinerait

environs mille cinq cent individus, au nombre desquels des enfants et des femmes. D'après les sources locales, il appert que ces burundais auraient rejoint Goma par petits groupes jusqu'à constituer une communauté. C'est dans une parcelle privée qu'ils ont installé leur quartier général. Là où le bât blesse, c'est qu'ils organisent régulièrement et pendant la nuit des cultes religieux sans se conformer aux prescrits de la loi en la matière. Insignes religieux catholiques (chapelets et autres pagnes frappés d'effigie de la Vierge Marie) sont généralement mis à contribution durant ces offices religieux aux contours flous, apprend-on.

Plus grave, comme a eu à le constater sur place le gouverneur de province Carly Nzanu Kasivita qu'accompagnaient les autorités provinciales et sécuritaires, ces nouveaux venus en situation irrégulière sont porteurs juste des laissez-passer de la CPGL ayant expiré depuis



Ces burundais se seraient établis en RDC de manière irrégulière

un an. Alors qu'ils s'opposent à toute idée de rapatriement, se déclarant être à la recherche d'un asile politique, l'autorité provinciale du Nord-Kivu prépare, d'ores et déjà, l'organisation de leur retour à Burun-

di bien que la plupart d'entre eux se soient éparpillés dans la ville. En effet, pense-t-on, la démarche de ces Burundais paraît ambiguë, car non seulement elle n'a pas respecté la norme en matière de demande

d'asile mais en plus a créé une psychose dans la ville de Goma. En attendant l'aboutissement des enquêtes, la population de Goma a été appelée à la vigilance.

Alain Diasso

CORONAVIRUS

Les médias invités à sensibiliser la population aux bonnes pratiques

L'appel de la commission de communication et de mobilisation sociale pour la riposte contre la maladie à coronavirus (Covid-19) a été lancé, le samedi 14 mars, aux professionnels des médias au cours d'une journée d'information organisée à l'Institut national pilote d'enseignement des sciences de santé en partenariat avec l'OMS.

Tous les orateurs à ce briefing ont été d'accord que l'implication des médias dans la sensibilisation et le changement des comportements de la po-

« *Les journalistes et animateurs des médias doivent donc mobiliser la communauté par des messages corrects et vérifiables pour prévenir la nouvelle épidémie de coronavirus (Covid-19)* »



La prévention contre coronavirus passe par le respect de l'hygiène

pulation est plus qu'attendue en cette période où le pays vit une pandémie, celle de Covid-19. « *Les journalistes et animateurs des médias doivent donc mobiliser la communauté par des messages corrects et vérifiables pour prévenir la nouvelle épidémie de coronavirus (Covid-19)* », ont-ils insisté. Tout en soulignant que la presse doit contribuer à

amener la population à adopter des comportements favorables afin de prévenir la propagation de cette grave maladie. Elle devra donc éviter d'alarmer la communauté sur cette maladie de portée mondiale. Plutôt, elle devra amener les autorités, les chefs d'entreprises et autres leaders à participer à la sensibilisation de la population et à prendre les mesures nécessaires pour

prévenir la propagation de cette épidémie.

A ce stade de l'épidémie, le Dr Gabriel Nsakala souligne que la sensibilisation doit s'appesantir sur « *les mesures d'hygiène à observer pour ne pas se faire contaminer et ne pas contaminer les autres, afin de protéger la population contre ce fléau* ». C'est ainsi qu'il recommande à la population d'adopter un

comportement rigoureux consistant à se laver les mains fréquemment, se couvrir la bouche lorsqu'on éternue ou on tousse mais surtout consulter un agent de santé en cas de toux persistante, de fièvre ou de difficultés respiratoires. Il est aussi conseillé d'éviter de toucher le plus possible le nez, la bouche et les yeux. Exposant sur les notions essentielles sur la nouvelle épidémie, le Dr John Otshudima, consultant international à l'OMS insiste sur le fait que cette maladie n'a pas de traitement curatif. Le traitement est plutôt symptomatique. « *À ce jour, le Covid-19 n'a ni vaccin, ni médicament, les médecins s'attellent à soigner les symptômes, notamment la fièvre, la toux grasse, la fatigue, les difficultés respiratoires de cette maladie pour soulager les patients* ». Pour ce qui est de la contamination, l'épidémie de coronavirus se propage directement d'une personne à une autre par des gouttelettes respiratoires lorsque celle-ci tousse ou éternue, et indirectement en touchant une surface contaminée non désinfectée.

Blandine Lusimana

Thambwe Mwamba appelle le Dr Muyembe à une préparation rigoureuse

La pandémie de coronavirus a fait partie, le lundi 16 mars, de l'ordre du jour à l'ouverture de la session de mars au Parlement.

Dans son discours, le président du Sénat, Alexis Thambwe Mwamba, a invité le Pr Jean-Jacques Muyembe à se préparer conséquemment pour endiguer cette pandémie qui a déjà enregistré trois cas depuis le samedi 14 mars. « *Nous avons certes vaincu l'épidémie d'Ebola pour l'instant et rendons hommage au gouvernement, particulièrement au service de santé et aux équipes de Dr Muyembe que je salue. Nous lui demandons encore une préparation rigoureuse sortie de son expérience qui limiterait l'arrivée de ce virus sur notre territoire. La dangerosité de ce virus devrait nous pousser à réfléchir sérieusement sur certaines de nos habitudes comme à titre d'exemple les embrassades et les accolades* », a-t-il déclaré. Le président de la chambre



Dr Jean-Jacques Muyembe

haute fait savoir, à la fin de son discours, que la prochaine plénière aura lieu jusqu'à ce qu'il ait la certitude que les sénateurs ne seront pas exposés à l'épidémie de coronavirus. Depuis le samedi 14 mars, la RDC a enregistré le troisième cas de coronavirus. Selon la communi-

cation du ministre de la Santé, le Dr Eteni Longondo, il s'agit d'un citoyen congolais âgé de 70 ans qui a récemment séjourné en Suisse. Présentement, ce patient est isolé et reçoit des soins appropriés. S'agissant de deux premiers patients, ils poursuivent leur prise en

charge et accusent une évolution favorable.

Au total, cent quatre-vingt contacts ont été listés et suivis dont cent cinquante-six pour le premier patient et vingt-quatre pour le second. Pour ce dernier, son épouse et ses deux enfants ont été testés négatifs. Un cu-

mul de trois mille cent vingt-deux voyageurs provenant des pays touchés ont été contrôlés au niveau des seize portes d'entrée du pays. Et vingt-huit alertes dont vingt à Kinshasa ont été examinées

B.L

CORONAVIRUS/FRANCE

L'armée réquisitionnée pour faire respecter un confinement total en Ile-de-France

Le gouvernement français envisage un confinement total de l'Ile-de-France et de la région Grand Est pour lutter contre le coronavirus.

La situation est anxiogène en France: fermeture des cinémas, bars, discothèques, restaurants, centres commerciaux, bibliothèques, salles de spectacles, musées et établissements sportifs. Le Premier ministre Edouard Philippe a voulu provoquer une prise de conscience en annonçant les différentes mesures. Malgré tout, le 15 mars, nombreux Parisiens étaient dans les parcs et jardins, faisant fi des mises en garde. Face à ce manque de respect des consignes sanitaires, le gouvernement envisage un confinement total dans au moins deux régions: Grand-est et Ile-de-France, ont indiqué des sources concordantes - deux régions où les hôpitaux sont déjà surchargés. L'armée pourrait être mobilisée pour veiller à l'applica-

tion des restrictions de circulation. L'hypothèse d'un Conseil de défense a été évoquée. L'Élysée a démenti l'information sans convaincre. L'hypothèse a été confirmée à notre journal sous anonymat. A savoir des mesures de confinement total avec « *juste l'autorisation à faire ses courses. L'armée a été réquisitionnée pour veiller au respect des mesures, à partir de mardi, (sauf pour première nécessité): couvre-feu à 18h00, et barrages de quartiers, comme en Italie. Le ministère de l'intérieur et l'armée s'y préparent. Seuls les laissez-passer pour médecins, police, etc seront autorisés* ». L'annonce devrait être faite le 16 mars confirmant le confinement au moins dans ces

deux régions, avec interdiction de sortir de son domicile sauf pour s'alimenter et se soigner. La police et l'armée auraient été réquisitionnées pour s'assurer que les consignes soient respectées. Des amendes seraient dressées en cas de non-respect. Edouard Philippe a annoncé une consultation «en début de semaine» des experts et des partis politiques sur le report ou non, dimanche prochain, du second tour des élections municipales. La France qui connaît 130 décès, 350 cas graves en réanimation et un total de plus de 5 500 personnes contaminées, vient de passer au stade 3 de l'épidémie et s'attend à un doublement des cas en 72 heures. Outre la France, l'Italie et l'Espagne appliquent déjà ces mesures drastiques.

La situation en Afrique
Pour la Cnuced, l'épidémie de coronavirus Covid -19 pourrait avoir de graves répercussions économiques en Afrique, avec un manque à gagner mondial s'élevant à 2.000 milliards de dollars, dont 220 milliards pour les pays en développement, selon un des scénarios pessimistes. Pour la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA), la pandémie de coronavirus pourrait mettre à mal la croissance économique déjà stagnante de l'Afrique. Son impact se manifesterait par une perte de revenus pouvant atteindre 65 milliards de dollars pour les pays du continent exportateurs de pétrole, alors que les prix du pétrole brut continuent de chuter. L'Afrique pourrait perdre la

moitié de son produit intérieur brut (PIB), sa croissance passant de 3,2 % à environ 2 %. A cause notamment de la perturbation des chaînes d'approvisionnement mondiales et l'interconnexion du continent avec les économies touchées par le virus, l'Union européenne, la Chine et les États-Unis par effets d'entraînement. La pandémie pourrait faire chuter les recettes d'exportation de combustibles de l'Afrique à environ 101 milliards de dollars en 2020, provoquée une diminution des flux d'investissements directs étrangers, une fuite des capitaux, un resserrement des marchés financiers intérieurs et un ralentissement des investissements - et en conséquence des pertes d'emplois, selon la CEA.

Noël Ndong

Les pays africains renforcent les mesures préventives

Plusieurs pays africains ont décidé, le 15 mars, de fermer leurs frontières et de suspendre les vols en provenance des pays où des cas de Covid-19 ont été confirmés, afin d'endiguer la propagation de l'épidémie, qui touche au moins vingt-six pays du continent, où les cas d'infection se multiplient.

Le président sud-africain, Cyril Ramaphosa, a déclaré l'état de catastrophe nationale et engagé une série de mesures, parmi lesquelles l'interdiction des voyages à destination et en provenance de pays comme l'Italie, l'Allemagne, la Chine et les États-Unis. « *Tous les ressortissants étrangers ayant visité des pays à haut risque au cours des vingt derniers jours se verront refuser un visa* », a-t-il dit, précisant que les citoyens sud-africains rentrant au pays seraient dépistés et placés en isolement. Au Kenya, le président Uhuru Kenyatta a annoncé que son gouvernement suspendait tous les déplacements en provenance de pays où au moins un cas de contamination au Covid-19 a été confirmé. Dans une allocution télévisée, il a indiqué que les citoyens kenyans et les ressortissants étrangers disposant d'un titre de résidence permanente seraient autorisés à revenir sur le territoire à condition qu'ils se placent en quarantaine. En Mauritanie, c'est l'ambassade de Chine qui a demandé à ses ressortissants récemment arrivés ou revenus en Mauritanie de rester confinés pendant quatorze jours au moins pour empêcher la propagation éventuelle du nouveau coronavirus. Ces quatorze jours représentent le haut de la fourchette d'incubation, plutôt estimée à deux et jusqu'à dix jours par l'OMS. Le Ghana interdira à partir du 17 mars l'entrée sur son territoire à toute personne s'étant rendue dans un pays où plus de deux cents cas d'infection sont avérés, à

l'exception des citoyens ghanéens.

« Ce n'est que le vent avant une probable tempête »

Largement épargné jusqu'ici par l'épidémie de coronavirus qui submerge le reste de la planète, le continent africain enregistre de plus en plus de cas, a déclaré le Dr Michel Yao, responsable des opérations d'urgence de l'OMS en Afrique. « *L'Afrique se prépare au pire. Lentement, le Covid-19 fait son chemin aux quatre coins du continent. L'épidémie qui submerge le reste de la planète a fait son apparition ces derniers jours dans plusieurs pays* », a-t-il précisé. En Afrique, il a expliqué qu'il y a des foyers locaux, qu'on appelle « clusters », dans certains pays comme l'Algérie, le Sénégal ou l'Afrique du Sud. En dehors de cela, ce sont des cas sporadiques et principalement « importés » de zones où la propagation est beaucoup plus forte. « *Si l'on compare au reste du monde, l'Afrique est encore, selon les pays, dans la phase de confinement, celle qui consiste à empêcher le virus d'entrer dans le territoire, à détecter tous ceux qui pourraient introduire la maladie et à isoler les clusters* », a indiqué le Dr

Si on passait à l'étape suivante, ce médecin estime que l'Afrique serait vite dépassée. « *Ce n'est que le vent avant une probable tempête; il est nécessaire de renforcer la préparation pour un scénario qui verrait la situation empirer* », a-t-il averti.

Yvette Reine Nzaba

L'Unesco annonce la création d'un groupe de travail d'urgence

En réponse à la multiplication des fermetures d'écoles et d'universités en vue de contenir la propagation du coronavirus (Covid-19), l'Unesco a échangé, le 10 mars, par visioconférence avec les hauts responsables de l'éducation de plus de 72 pays.

L'objectif était d'intensifier la réponse à apporter et d'échanger des stratégies susceptibles de permettre de réduire la perturbation des systèmes éducatifs due à la nouvelle pandémie. Plus de 72 pays étaient représentés à cette visioconférence, dont 27 ministres de l'éducation et 37 hauts-fonctionnaires. La crise toucherait aujourd'hui plus de 400 millions d'apprenants dans le monde. Environ un élève sur cinq et un étudiant sur quatre en raison de la crise liée au Covid-19 ne peuvent plus se rendre dans leur établissement. A l'exception du continent africain, plus de 15 pays ont déjà ordonné des fermetures d'établissements et quatorze autres des fermetures régionales ou locales, en Asie, en Amérique du Nord, en Europe (France, Italie, Espagne...) et le Moyen-Orient. La directrice générale de l'Unesco, Audrey Azoulay, a déclaré: « *Nous entrons en territoire inconnu et nous travaillons avec les États pour trouver des solutions de haute technologie, de basse technologie et sans technologie pour assurer la continuité de l'apprentissage* ». Elle a appelé à la coopération internationale «essentielle pour partager les approches les plus efficaces et soutenir les étudiants, les enseignants et les familles. L'Unesco renforce son soutien pour que cette crise favorise l'innovation et l'inclusion sans exacerber les inégalités d'apprentissage». Elle a annoncé la création d'un « groupe de travail d'urgence Unesco-Covid-19 » pour soutenir les réponses nationales et partager les réponses politiques efficaces.

Les représentants des gouvernements

ont partagé des approches et des meilleures pratiques au cours de leur échange pour assurer la continuité de l'apprentissage pendant les fermetures d'écoles dont la durée est imprévisible à ce stade. La sous-directrice générale de l'Unesco à l'éducation, Stefania Giannini, a rappelé la situation inhabituelle à laquelle le monde est confronté, avant d'appeler à s'unir pour faire face aux conséquences immédiates de cette crise sans précédent sur l'éducation et pour renforcer la résilience à long terme des systèmes éducatifs".

Le cas singulier de l'Afrique

Les établissements scolaires et universitaires sont toujours ouverts dans le continent. Aucun mort n'a été comptabilisé à cause de l'épidémie. Mais l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a identifié 13 pays prioritaires en Afrique en raison de leurs liens directs ou de leur volume élevé de voyages avec la Chine. Un nombre croissant de pays africains sont aujourd'hui en mesure de tester le COVID-19 avec des kits de test de laboratoire fournis par l'OMS. Environ 11.000 agents de santé ont été formés à l'aide des cours en ligne de l'OMS sur le COVID-19. Dans le cadre du principe de précaution, plusieurs pays ont fermé leurs frontières depuis le 15 mars pour tenter de freiner la progression de l'épidémie. C'est le cas de l'Afrique du Sud et du Ghana. La pandémie approche cependant. Au moins 26 pays du continent ont signalé des cas d'infection. Le continent est en alerte.

N.Nd.

COOPÉRATION

La nouvelle politique américaine pour l'Afrique met en avant l'engagement économique

Si, d'une manière générale, Washington ne manifestait pas un grand intérêt pour l'Afrique depuis l'arrivée au pouvoir du 45^e président américain, les choses sembleraient changer en raison de l'enthousiasme suscité ces derniers temps par l'administration Trump pour le continent. Une volonté qui consacre dorénavant le renforcement de son engagement dans cette partie du monde réputée riche et en pleine croissance.

Même si la politique africaine des Etats-Unis sous Donald Trump n'accorde pas jusqu'ici une priorité à l'Afrique, nombreux sont les dirigeants américains qui évoquent depuis un certain temps des « opportunités » que le continent présente pour leur pays. C'est pour cela qu'ils veulent que le partenariat entre les deux parties soit stimulé à l'instar des initiatives Pefpar, Power Africa, ou Agoa, lancées par les administrations précédentes, ainsi que par de nouveaux engagements. Ces trois programmes que sont le Pefpar (Plan présidentiel d'urgence contre le sida), Power Africa ou Energie pour l'Afrique (vaste plan d'électrification de l'Afrique) et l'Agoa (African Growth Opportunities Act) ou Loi sur la croissance et les opportunités de développement en Afrique, ont été vivement salués.

Soucieux de renforcer ce partenariat, les Etats-Unis développent déjà des liens commerciaux et des investissements louables avec l'Afrique, où ils sont encore peu présents. A cet effet, une série d'événements lancés en 2019 dans le cadre du projet Prosper Africa, par lequel Washington cherche à renforcer la présence économique américaine dans le continent, va se poursuivre après l'organisation d'une conférence ayant réuni, le 6 février à Tunis (Tunisie), plusieurs hommes d'affaires américains et africains.

Après la capitale tunisienne où 450 sociétés dont 50 américaines

étaient présentes (multinationales comme Microsoft, Haliburton ou General Electric, banques, start-up et autres entreprises...), d'autres hauts lieux d'échange sont prévus. Ils devront permettre au partenariat bilatéral d'exceller dans plusieurs domaines dont l'innovation, la production et la distribution de l'électricité, l'agroalimentaire et la santé, mais aussi favoriser des rencontres directes entre les dirigeants de sociétés.

« Le gouvernement américain s'engage à hauteur de 50 millions de dollars (45,4 millions d'euros) pour mettre en œuvre Prosper Africa », a indiqué la porte-parole francophone du département d'Etat Marissa Scott-Torres. « Cela peut sembler peu, mais c'est une clé pour ouvrir la porte des échanges commerciaux et des investissements », a-t-il souligné en présentant l'échange Afrique-Etats-Unis comme gagnant-gagnant.

Prosper Africa, notons-le, a été annoncé fin 2018 par l'administration Trump, qui l'a présenté comme une façon de répondre à la concurrence « prédatrice » des puissances russe et chinoise en Afrique.

Répondre à la concurrence russe et chinoise

Pour le sous-secrétaire américain au commerce par intérim, Joseph Semsar, en organisant la rencontre de Tunis, l'administration américaine a voulu rassembler au sein d'une seule structure les outils pour « promouvoir le commerce



Poignée de main entre Mike Pompeo et le président angolais Joao Lourenço. DR et l'investissement ». « Les entreprises américaines et africaines seront connectées à de nouveaux acheteurs, fournisseurs, et opportunités d'investissement », a-t-il relevé.

La récente visite du chef de la diplomatie américaine, Mike Pompeo, la première du genre sur un continent pour lequel l'administration Trump était quelque peu indifférente au sujet de certains secteurs d'activités, s'inscrivait également dans le cadre de la consolidation de la coopération entre les Etats-Unis et l'Afrique. Effectué du 15 au 19 février, respectivement à Dakar (Sénégal), à Luanda (Angola) et à Addis-Abeba (Ethiopie), ce périple marathon a été l'occasion de ficeler

des projets non seulement en matière de sécurité, mais aussi d'économie.

Malgré leur engagement quelque peu timide sur le continent africain, les Etats-Unis ne cessent de développer le commerce avec l'Afrique. En 2017 par exemple, leurs échanges commerciaux étaient de l'ordre de 55 milliards. L'année suivante, les échanges bilatéraux - avec l'ensemble des pays africains - ont atteint 62 milliards de dollars (56,3 mds d'euros), selon les derniers chiffres officiels.

Au plan diplomatique, les Etats-Unis ont une présence permanente dans une cinquantaine de pays, dont les deux Congo. Washington apporte, par ailleurs, une assistance sanitaire non-militaire à l'Afrique subsaharienne, incluant

l'humanitaire et la santé, estimée à 12 milliards de dollars (à titre de comparaison, concernant la Chine, le montant était autour de 2 milliards). De plus, le gouvernement américain finance des opérations africaines de maintien de la paix, soutient la jeunesse, promeut la démocratie et la bonne gouvernance. L'intérêt que portent les Etats-Unis pour l'Afrique est certes reconnu, mais le pays est encore loin de faire concurrence avec la Chine sur le terrain économique-commercial africain, selon plusieurs analystes. Pour ces derniers, qu'il s'agisse d'infrastructures ou de ressources naturelles, Pékin a marqué de son empreinte ce continent, se posant en concurrent numéro un des puissances occidentales.

Commentant « ce réveil américain sur l'Afrique », François Gaulme, chercheur associé à l'Institut français des relations internationales, affirme qu'il « survient parce que plusieurs partenaires de l'Afrique ont une attitude très offensive ces derniers temps ». Il se réfère à Londres et surtout à Pékin qui y a investi massivement ces dernières années, y compris les 60 milliards de dollars promis lors du sommet Chine-Afrique de 2018 au titre de nouveaux financements. De son côté, Jeff Hawkins, chercheur associé à l'Institut des relations internationales et stratégiques estime que les Etats-Unis « ne peuvent pas rester en retrait alors que d'autres puissances sont très actives sur le continent ».

Nestor N'Gampoula

HARIOM TRAVELS
Agence de Voyage & Tourisme

Visitez
les pays de vos Rêves avec nous

Billet + Hôtel + Loisirs
nous faisons de votre séjour une expérience inoubliable

Pointe-Noire (Rép. du Congo) + (242) 05 555 55 79 - 04 485 09 09 salespnr@hariomtravels.net
Brazzaville (Rép. du Congo) + (242) 05 302 67 86 - 04 431 03 50 salesbzbv@hariomtravels.net
www.hariomtravels.net

IATA HARIOM TRAVELS
Agence de VOYAGES et de TOURISME

- Vente de Billets d'avion
- Assistance voyage
- Visas
- Reservation Hôtels
- Location de voitures

SÉJOUR TOURISTIQUE À DUBAI

POINTE NOIRE: Tél.: +242 05 555 55 79 - 04 485 09 09
E-mail: salespnr@hariomtravels.net
BRAZZAVILLE: Tél.: +242 05 302 67 86 - 04 431 03 50
E-mail: salesbzbv@hariomtravels.net
www.hariomtravels.net

RCA

L'ONU condamne l'assassinat d'un Casque bleu par des anti-balaka

Un Casque bleu burundais de la Mission des Nations unies en République centrafricaine (Minusca) a été tué le 15 mars, dans le centre du pays, alors qu'il tentait avec ses collègues de stopper une attaque menée par des anti-balaka.

Dimanche après-midi, des éléments armés anti-balaka sous le commandement direct du dénommé Dimitri Ayoloma ont lancé une attaque contre la ville de Grimari, à l'ouest de Bambari dans la préfecture de la Ouaka. Les anti-balakas ont immédiatement ouvert le feu sur les domiciles du sous-préfet et du maire, semant la panique au sein de la population. Conformément au mandat de protection des civils de la Minusca, les Casques bleus du poste militaire avancé de la Mission sont immédiatement intervenus pour mettre fin à l'attaque.

« L'un d'entre eux a été mortellement touché par les anti-balaka, qui ont délibérément ouvert le feu sur les soldats de la paix », a indiqué la Minusca dans un communiqué.

Le représentant spécial du se-

crétaire général de l'ONU en RCA, Mankeur Ndiaye, a fermement condamné cet « acte odieux » qui a coûté la vie à un Casque bleu.

« Cette attaque contre la ville de Grimari et les Casques bleus est inadmissible et constitue un crime grave relevant de la compétence des juridictions nationales et internationales », a-t-il déclaré. Précisant que « Le leader de ces éléments armés, Dimitri Ayoloma, ainsi que tous les auteurs et complices de l'attaque devront répondre de leurs actes devant la justice ».

Mankeur Ndiaye, qui dirige également la Minusca, a rappelé que toute atteinte à la vie d'un soldat de la paix peut être considérée comme un crime de guerre et est passible de poursuites par la justice nationale

ou internationale. « Ce crime ne doit pas rester impuni », a, pour sa part, déclaré le chef des opérations de paix de l'ONU, Jean-Pierre Lacroix.

La Force de la Minusca a renforcé les patrouilles à Grimari pour sécuriser les populations et prévenir d'autres incidents. Jean-Pierre Lacroix et Mankeur Ndiaye et tout le personnel de la mission onusienne en RCA ont présenté leurs condoléances à la famille du Casque bleu tué ainsi qu'au peuple et au gouvernement burundais. Il s'agit du deuxième membre de la Minusca tué au mois de mars par un groupe armé en RCA. Le 7 mars, le corps sans vie, criblé de balles, d'un employé du bureau de la Mission onusienne, à Ndélé, (nord-est du pays) a été retrouvé tôt dans la brousse par la population.

Yvette Reine Nzaba

SAHEL

«Forte» capacité de régénération des terroristes

Le général Lecointre fait le point sur l'emprise du terrorisme dans la région sahélienne. Il était auditionné au Sénat. Il est revenu sur son historicité et celle des opérations de sécurité.

Pour le chef d'état-major des armées (CEMA) françaises, la question des Azawad dans le nord du Mali restait encore à régler. Mais les accords d'Alger de 2015 sont un signe positif. Si la menace était résiduelle, à la mi 2014, la peur d'un effondrement de l'État malien était forte, ce qui avait poussé les forces du pays à se redéployer dans les zones conquises par Serval et de rétablir l'État de droit. L'opération Barkhane avait, quant à elle, pour objectif de maintenir au plus bas niveau les trafics, d'empêcher « toute reconstitution d'un califat géographique et de laisser la place à l'action politique de gouvernance et de développement ». Mais les choses ne se seraient pas déroulées comme prévu. Barkhane n'a pas pu accompagner le retour de l'État, la refonte des forces armées, et l'accord de paix et de réconciliation aujourd'hui dans le chaos.

Le général Lecointre note le retour de la menace terroriste au Sahel et au-delà. Il craint son extension et évoque la renaissance d'une véritable menace terroriste notamment au Mali, au Niger et au Burkina Faso. Le général s'est montré inquiet au vu de l'effectif des soldats sur le terrain, 2000 sur les 4500 dont dispose Barkhane « une fois soustraits les éléments de logistique et de soutien ». D'où la décision du sommet de Pau d'envoyer six mille militaires de plus au Sahel, de concentrer les efforts sur la zone dite des trois frontières ainsi que de renforcer la coopération entre Barkhane et la Force conjointe du G5 Sahel [FC-G5S].

Le CEMA explique que « nous avons un ennemi au volume moyen assez faible, mais capable de mobiliser rapidement et ponctuellement des effectifs importants – de l'ordre de la centaine, à moto – pour mener des actions sur des objectifs à forte valeur ajoutée. Le reste du temps, ils sont dilués dans la zone ». Seulement, leur « capacité de régénération est forte », a affirmé le général Lecointre.

Noël Ndong

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente
Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.







Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Gouesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-12h)

NÉCROLOGIE

Les familles Konongo et Babackas ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de leur épouse, fille, mère, grand-mère et arrière grand-mère, la veuve Monique Rosalie Konongo née Babackas survenu le mercredi 11 mars 2020.

La veillée mortuaire a lieu au n°9, de la rue Abila à Talangaï (arrêt Libanga ya talo sur l'avenue Marien Ngouabi).



Maurice Ngouas et famille et Marie Thérèse Avemeka ont le regret d'informer les parents, amis et connaissances de Makoua et de Brazzaville du décès de leur fils Ghislain Armel Ngouas Obiyokouma (Liquide), adjudant de la police nationale, survenu le 12 mars 2020, à Brazzaville.

Le deuil se tient au n°63 de la rue Kimongo, sur l'avenue Jean Dominique Okemba, à Talangaï. La date et le programme des obsèques seront communiqués ultérieurement.



COMMUNIQUÉ

Le collectif des néphrologues du Congo annonce l'annulation des activités de dépistage des maladies rénales prévues ce 17 et 18 mars à une date ultérieure qui sera communiquée par voie de presse pour cause de la pandémie du coronavirus.

FAC

L'année 2020 sous le signe de l'efficacité opérationnelle

L'année d'instruction, ouverte le 14 mars par le Chef d'état-major général (Cemg) des Forces armées congolaises (Fac), le général Guy Blanchard Okoi, devra remplir, selon lui, le contrat de performances avec efficacité sur le terrain.

Selon le général Guy Blanchard Okoi, les Forces armées congolaises (FAC) doivent mener cette année une instruction de qualité avec des résultats tangibles sur les objectifs fixés. Il est question de renforcer le niveau de disponibilité, de capacité opérationnelle, logistique et d'entraînement des états-majors. La préparation permanente des hommes en fonction des besoins de formation et d'emploi figure parmi les objectifs spécifiques à atteindre dans le cadre de ce contrat de performances. « Les résultats attendus doivent permettre d'obtenir l'interopérabilité opérationnelle harmonieuse des groupements de forces mixtes, un niveau satis-



Une parade militaire/Adiac

faisant de professionnalisation des états-majors et des forces », a indiqué le Cemg. Disposer des personnels aguerris, entraînés, disponibles et de bonne moralité allonge la liste des résultats attendus.

Par ailleurs, cette année, les FAC doivent adopter une posture efficace dans la sécurisation des événements majeurs, entre autres, les festivités des soixante ans de l'indépendance du Congo, en août prochain, y compris l'élection présidentielle 2021, a souligné le général Guy Blanchard Okoi. « Il faut préparer les hommes à honorer leurs engagements opérationnels dans un esprit de cohésion », a-t-il instruit.

Rominique Makaya

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES

Environ six cents dossiers en attente d'avancement

Les travaux de la Commission administrative paritaire (Cap) ont été lancés, le 12 mars à Brazzaville, en vue d'examiner les questions relatives à la promotion, l'avancement, la révision des situations administratives et la reconstitution des carrières des fonctionnaires évoluant au département des affaires sociales.



Lancement des travaux de la Cap

Six ans après, le ministère des Affaires sociales et de l'action humanitaire tient sa Commission administrative paritaire en vue de valoriser les ressources humaines y évoluant pour une meilleure gestion de carrière. « La dernière Cap au titre du ministère des Affaires sociales remonte au mois d'avril 2014. Celle qui s'ouvre aujourd'hui concerne les années allant de 2015 à

2020 », a expliqué la directrice générale de la Fonction publique Joséphine Boman-douki-Olingou Pourou. Selon elle, l'avancement d'échelon et de grade est non seulement un droit fondamental conféré aux agents de l'Etat mais aussi un facteur de motivation visant à améliorer le cadre de vie. Traduisant la satisfaction des fonctionnaires de son département, la ministre des Af-

faire sociales et de l'action humanitaire, Antoinette Dinga-Dzondo, a salué l'initiative en souhaitant que le travail se fasse dans les meilleurs délais. Dans le cadre de l'action humanitaire, ces agents travaillent dans les conditions parfois risquées, a-t-elle rappelé. Il est donc normal de les motiver en apportant des solutions aux problèmes relatifs à leur carrière pour améliorer le cadre de vie et la performance au travail. Au titre de l'année 2020, le ministère des Affaires sociales et de l'action humanitaire est la quatrième structure à tenir la Commission administrative paritaire.

R.M.

VIE ASSOCIATIVE

Les élèves sensibilisés à la protection de l'environnement

L'ONG Independent Women Club (IWC), que préside Splendide Lendongo, a lancé, le 15 mars à Brazzaville, le projet « Mwana Ecolo », qui œuvre pour la protection de l'environnement et les actions civiques.

Le week-end dernier, les responsables du projet, en partenariat avec l'association Les amis de l'école catholique Notre Dame du Rosaire, ont sensibilisé les élèves aux questions touchant à l'écologie, la biodiversité, l'écosystème, l'assainissement, la salubrité ainsi qu'à l'importance des actions civiques au sein des établissements scolaires à Brazzaville.

L'initiative a suscité l'adhésion de cent-vingt élèves et du personnel administratif de cette école qui, d'ailleurs, ont manifesté le désir d'intégrer ce projet et de le pérenniser. Les gérants du projet veulent l'installer progressivement dans les écoles de la capitale et celles de l'hinterland.

L'ONG IWC travaille en atelier pratique avec un groupe de dix élèves, et inculque à ces jeunes un esprit de synergie, le sens des responsabilités ainsi que des méthodes pratiques et techniques préventives pour palier certaines maladies liées aux intempéries.

Il s'agit notamment d'encourager les jeunes élèves à lutter contre la déforestation, réduire la consommation de la lumière, faire du volontariat, favoriser les circuits courts pour se nourrir (plantations, etc), encourager un meilleur traitement des ordures, intégrer un meilleur entretien de caniveaux et de canalisations, désherber régulièrement leur environnement et limiter l'utilisation abusive de l'eau de robinet. « C'est un travail d'équipe avec ces élèves, dans lequel chacun apporte des idées, des suggestions... Ce projet dure le temps d'une année scolaire et ne touche pas les élèves en classe d'examen (3e et terminal). À la clôture des classes, la dernière activité regroupera multiples activités culturelles, environnementales, civiques... en restant autour de l'environnement et du bien-être », a expliqué Splendide Lendongo.

En inculquant des bonnes valeurs aux enfants, un canal se crée pour toucher les foyers, le milieu professionnel, institutionnel et au-delà, car tout enfant a la capacité de retransmettre et d'édifier plus de monde.

« Nous pensons que la première cause même du paludisme, au-delà de la piqûre du moustique appelé anophèle femelle, c'est l'environnement, l'insalubrité dans laquelle vit la population. En effet, si leur environnement immédiat n'est pas protégé, les enfants s'exposent aux dangers de pollution et donc aux maladies », a-t-elle ajouté.

Fortuné Ibara

Dans le cadre de l'action humanitaire, ces agents travaillent dans les conditions parfois risquées

BANQUE DES ETATS
DE L'AFRIQUE CENTRALE



REPUBLIQUE DU CONGO
Siege Social et Direction Nationale
BRAZZAVILLE

☎ 22.281.81.50 - 05.547.80.23 - 06.965.65.16
✉ : B.P. 126 - beacbzv@beac.int
Fax VSAT : 7082

COMMUNIQUE

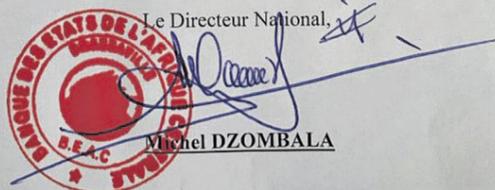
La Direction nationale de la BEAC porte à la connaissance des commerçants, comités des marchés, pharmaciens et stations-services qu'elle organise à compter du lundi 16 mars 2020 une opération exceptionnelle d'échange des billets contre les pièces de monnaies de : 500 F CFA, 100 F CFA, 50 F CFA, 25 F CFA, 10 F CFA, 5 F CFA, 2 F CFA et 1 F CFA.

-Les opérateurs économiques précités sont priés de passer aux guichets de la BEAC tous les lundis, mercredis et jeudis de 8 h 15 à 12 h30.

-Leur attention est attirée sur le fait que les pièces de monnaie mises en circulation dans la CEMAC sont destinées à des fins de transactions économiques et financières et non à être utilisées comme jetons dans les machines à sous des salles de jeux de hasard.

Fait à Brazzaville, le 11 mars 2020

Le Directeur National,


Michel DZOMBALA

VISITEZ LE MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée
du Bassin du Congo

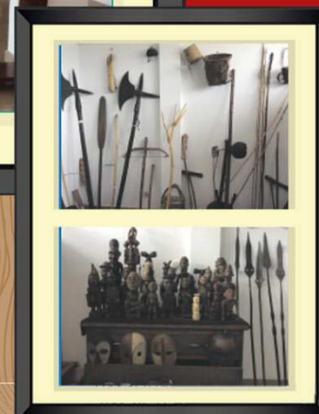
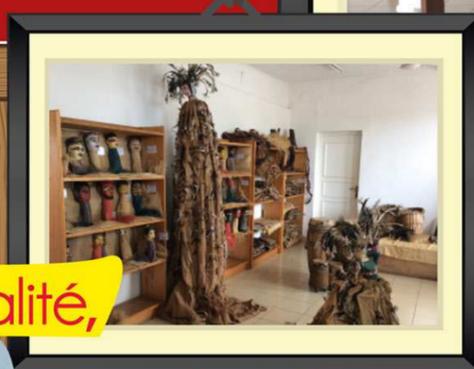
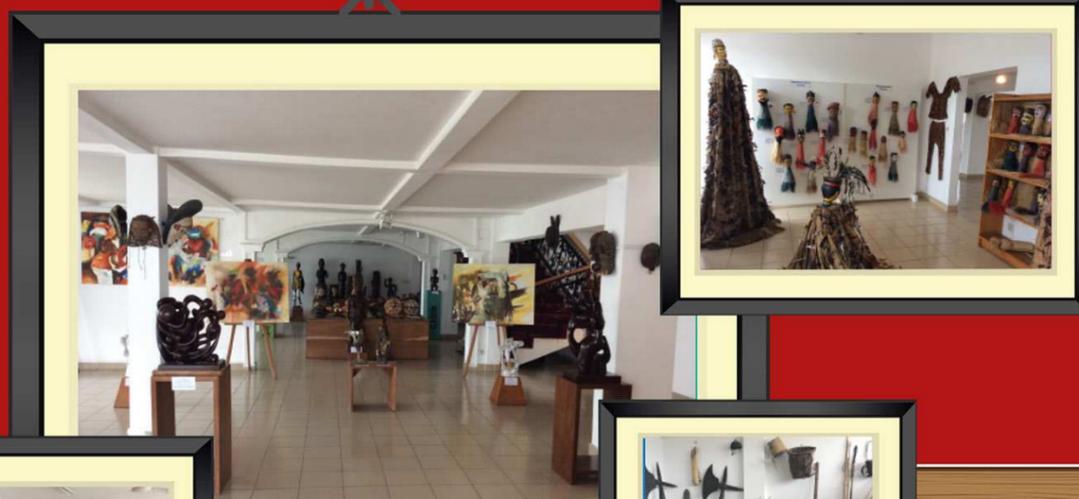
galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

GOUVERNANCE

Les membres du CEPROD s'imprègnent de la prospective

Animé par un spécialiste en la matière, le séminaire-atelier de renforcement des capacités des sociétaires du Centre de prospective pour le développement (CEPROD) permettra aux participants, à en croire les organisateurs, de s'approprier des outils d'analyse qui seront mis à leur disposition.

La prospective, considérée comme une science de « l'homme à venir » par son créateur Gaston Berger, vise à préparer le futur de l'être humain, par une approche rationnelle et holistique. Elle ne consiste pas, en effet, à prévoir l'avenir mais à élaborer des scénarii possibles et impossibles dans leurs perceptions du moment sur la base de l'analyse des données disponibles.

Ainsi, pour permettre à ses sociétaires de renforcer leurs capacités humaines en s'appropriant des outils d'analyse dans le domaine de la prospective, le CEPROD organise les 16 et 17 mars, en partenariat avec le Réseau d'animateurs de développement et d'échanges (READE), un séminaire à Brazzaville. Une rencontre animée par Jean Emerat, spécialiste des outils et méthodes permettant de faire la prospective qui a focalisé son exposé introductif



Le présidium des travaux Adiac

sur le parcours concerté sur la prospective.

Le directeur général du Cepro, Pierre Obambi, a souligné l'importance d'organiser un tel séminaire dans un monde globalisé en fragmentation tendancielle. Selon lui, face aux durcissements des difficultés économiques et so-

ciales, il serait nécessaire de donner aux analystes, l'accès aux outils les plus adaptés à une analyse fine des faits.

Pierre Obambi espère qu'à l'issue de ce séminaire, le Cepro devrait se donner de nouvelles frontières, en ouvrant de nouveaux champs d'investigation pour de nouvelles pistes

d'actions plus audacieuses. « Grâce à la formation par objectif ici acquise, vous serez les pionniers de cette ambition en vue de la recherche des solutions innovantes contre les entraves à la marche en avant de notre société », a-t-il déclaré.

Créé en 2008, le Cepro est un

cadre de rencontres de l'élite multidisciplinaire soucieux de relever les défis du développement par des analyses prospectives. En effet, présidé par Michel Ngakala, en sa qualité de président de la Conférence générale, le Cepro a, à son actif, l'organisation des colloques et des symposiums sur des thèmes variés. Il s'agit notamment de la Crise financière internationale et de nouvelles perspectives pour le Congo ; Idéologies, partis politiques et projets de société ; Pétrole et diversification de l'économie congolaise : quelles stratégies pour la SNPC ?; Emergence économique : comment y parvenir ?

En 2009, ce centre de réflexion a publié aux éditions Hemar l'ouvrage : « Enjeux de l'alimentation, crise financière internationale et nouvelles perspectives pour le Congo-Brazzaville ».

Parfait Wilfried Douniama

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



SALON DE L'ARTISANAT FÉMININ

Plus de deux mille visiteurs captivés par l'exposition

Durant dix jours d'exposition, le salon de l'artisanat féminin qui s'est clôturé le week-end dernier a permis à des milliers de visiteurs de découvrir la créativité artisanale congolaise à travers des articles présentés.

« L'exposition des produits fabriqués par les femmes congolaises est une très bonne initiative. J'ai été attiré par la qualité des articles présentés et j'en ai profité pour acheter un présent à ma femme. Nous devons savoir que ces femmes artisanes produisent des biens qu'elles mettent à la disposition du grand public que nous sommes. Leurs articles méritent donc d'être valorisés », a indiqué Thierry, visiteur à la foire d'exposition

Selon le directeur général de l'Agence nationale de l'artisanat (ANA), Serge Gaston Mondele Mbouma, le métier de l'artisanat contribue pleinement au développement économique du pays et est un gisement pour l'emploi. Pour lui, la réalisation de ce salon a été motivée par deux raisons notamment la promotion de l'artisa-

nat ainsi que la mise en valeur de la femme artisanale congolaise et de son œuvre spécialement en ce mois décrété mois de la femme.

« L'objectif de cet événement a été atteint dans ce sens que les artisanes ont pu attirer l'attention de près de deux mille visiteurs et réaliser un chiffre d'affaires global avoisinant les deux millions huit cents. Un très bon chiffre en seulement dix jours d'exposition », a-t-il indiqué. D'ajouter, « ce genre d'événement sert de vitrine à tous les artisans, débutants ou professionnels. J'invite donc les femmes artisanes à une participation massive pour les prochaines éditions ».

Placé sous le thème « Artisanat : gisement d'emploi et vecteurs d'autonomisation », près de quarante femmes choisies dans différents



Une artisane réceptionnant son certificat

corps de métiers ont exposé plusieurs produits locaux à savoir des vêtements, bijoux, des perles, des sacs etc. Durant cette exposition, il a également été question de communiquer sur l'autonomisation réelle de la femme autour des différentes activités qu'elles mènent dans ce secteur.

A cet effet, en reconnaissance de la qualité des produits et du savoir-faire de ces différentes femmes artisanes, un certificat d'excellence leur a été remis en guise d'encouragement et de motivation. « Je suis très contente d'avoir reçu ce certificat. Ma présence ici a été de présenter aux publics mes articles ainsi que de les vendre. Ma vente a été certes timide mais je reste satisfaite du gain obtenu », a déclaré Bama poala, artiste potier.

Gloria Imelda Lossele

CONSOMMATION

La société civile déplore l'absence d'un cadre légal de protection des consommateurs

La qualité des produits et services de consommation courante en République du Congo reste préoccupante, selon le secrétaire exécutif de l'Observatoire congolais des droits des consommateurs, Mermans Babounga Ngondo.

À l'instar du reste de la planète le Congo a célébré, le 15 mars, la journée mondiale de la protection des droits des consommateurs placée sous le thème : « la Consommation durable ». Mais dans le pays, aucune activité officielle n'a été initiée ni aucun message de la part des pouvoirs publics, de quoi irriter l'observatoire congolais des droits des consommateurs.

Pour Mermans Babounga Ngondo, cette situation traduit le manque d'un leadership affirmé des autorités à améliorer la protection des consommateurs. Il a déploré l'absence d'une loi sur la protection du consommateur et la régulation de la concurrence ; la mauvaise qualité du service client des entreprises et autres commerçants ; la pression fiscale exercée par le fisc sur les consommateurs à travers l'institution de nouvelles taxes ; la non-application des mesures protégeant les consommateurs telles que l'interdiction de la



Mermans Babounga Ngondo

vente des denrées alimentaires à même le sol.

« Nous plaidons pour l'adoption des deux projets de texte sur la protection du consommateur et la régulation de la concurrence ; la mise en place des cadres de concertation entre associations de consommateurs et administrations publiques mais également entre les entreprises et les associations des consommateurs »

afin de travailler ensemble à l'amélioration de l'état des droits des consommateurs en République du Congo », a signifié le défenseur des droits des consommateurs.

L'observatoire projette d'organiser le 20 mars prochain, en collaboration avec le réseau des associations des consommateurs, une conférence-débat sur l'état des droits des consommateurs au Congo : « Contraintes et défis ». Cette rencontre leur permettra de sensibiliser les parties prenantes, dont les pouvoirs publics, le secteur privé, sur la situation des droits des consommateurs. Les initiateurs vont lancer un plaidoyer en faveur d'une meilleure protection des consommateurs.

Notons que les droits des consommateurs ont été reconnus par les Nations unies comme un droit spécifique à part entière à travers une résolution (039/248 adoptée en avril 1985, puis révisée en décembre 2015). Cette résolution a énoncé des principes directeurs, notamment le traitement juste et équitable des consommateurs ; des pratiques commerciales ; de la communication des informations de manière transparente ; de l'éducation et de la sensibilisation ; de la protection de la vie privée, du traitement des plaintes et des litiges.

Ces normes reposent sur le droit à la sécurité ; le droit à l'information ; le droit à l'éducation ; le droit de choisir ; le droit d'être entendu ; le droit à la réparation des torts ; le droit à un environnement sain et le droit aux services sociaux de base.

Fiacre Kombo



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO



+242 06 951 0773
+242 05 629 1317

imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

« Nous plaidons pour l'adoption des deux projets de texte sur la protection du consommateur et la régulation de la concurrence ; la mise en place des cadres de concertation entre associations de consommateurs et administrations publiques mais également entre les entreprises et les associations des consommateurs afin de travailler ensemble à l'amélioration de l'état des droits des consommateurs en République du Congo »

CORONAVIRUS

Le gouvernement appelle les Congolais au calme

La ministre de la Santé et de la Population, de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement, Jacqueline Lydia Mikolo, a invité le 15 mars la population à ne pas céder à la panique, suite au premier cas confirmé du Coronavirus.

Le message d'apaisement a été prononcé suite à la déclaration du gouvernement annonçant le premier cas confirmé du COVID-19, importé par le collaborateur du Premier ministre en provenance de Paris depuis le 1er mars à Brazzaville.

Jacqueline Lydia Mikolo a indiqué que le sujet Franco-congolais est rentré au pays au moment où la France n'était pas encore considérée comme un pays à haut risque. Selon elle, tous les hôpitaux généraux du Congo ont une formation nécessaire pour gérer les patients du service des maladies infectieuses.

Le souci du gouvernement, poursuit-elle, est de barrer l'importation des cas de COVID-2019, ajoutant que jusqu'à ce moment le regard du gouvernement est tourné vers les pays atteints de coronavirus.

S'agissant de la fermeture des frontières, notamment les aéroports et les ports autonomes de Brazzaville et Pointe-Noire, le Beach et le poste de Tchamba Nzassi, Jacqueline Lydia Mikolo a déclaré : « Nous ne sommes pas contents de renforcer la prévention au niveau des frontières mais nous avons lancé des mesures préventives dans



La ministre Jacqueline Lydia Mikolo répondant à la presse/Adiac les administrations publiques et privées ».

Interrogée sur l'état de santé du collaborateur du Premier ministre, Jacqueline Lydie Mikolo a rassuré que l'état du patient zéro est stable avec une prise en charge médicale. Elle a, par ailleurs, expliqué que le service de santé avait contacté le cercle familial et professionnel du malade pour des prélèvements à l'immédiat. « Plus de trente prélèvements ont été faits dans ces cercles dont, parmi eux, le Premier ministre se porte bien et

déclaré négatif. Aucun membre du gouvernement n'est porteur du coronavirus », a-t-elle indiqué.

Par ailleurs, elle a lancé un appel à toutes personnes en visite sur le territoire congolais au patriotisme. Ils doivent respecter une quarantaine de quatorze jours à leur arrivée. La quarantaine peut s'effectuer à la commune de Kintélé, dans les sites organisés, tout comme à domicile, en respectant les mesures préventives.

Lydie Gisèle Oko

Encore aucun impact visible à Brazzaville

En dépit de l'annonce faite hier par le gouvernement d'un premier cas confirmé de coronavirus au Congo, les Brazzavillois, certes inquiets, continuent de vaquer normalement à leurs occupations quotidiennes.

Dans les rues de la ville capitale, les règles d'hygiène et de prévention (se désinfecter les mains, des distances à respecter...) évoquées par le gouvernement ne peuvent pas être respectées quand les établissements scolaires, les marchés, les transports en commun, les administrations publiques, les églises, bref, tous ces milieux qui drainent des foules sont ouverts et continuent de fonctionner comme si de rien n'était.

Abordées, quelques commerçantes affirment compter sur la protection divine. « L'Etat qui est censé prendre des mesures préventives n'a pas ordonné la fermeture des marchés. Donc, je continuerai à vendre mon fougou pour prendre soin de mes enfants. Je sais que mon Dieu prendra soin de moi », a confié Brigitte, une commerçante au marché Mikalou, dans le 6e arrondissement.

La quarantaine révolue, François, gérant d'une boucherie au marché Ouenzé, continue également à faire fonctionner son entreprise. Il déplore cependant, « la légèreté dont fait montre l'Etat face à cette situation qui concerne des vies humaines. Pourtant, les grandes puissances qui ont des systèmes sanitaires performants prennent des mesures drastiques », a-t-il relevé.

« Pourquoi c'est deux semaines plus tard qu'on informe la population de la présence de cette maladie ici ? Nous côtoyons sans nul doute d'autres potentiels porteurs, c'est inquiétant », a lancé un passager à bord d'un transport en commun.

Découvert en décembre dernier, au centre de la Chine, le COVID-19 a déjà emporté plus de 2300 vies humaines. Pour stopper la contamination, des pays touchés tels que la Chine, l'Italie, la France, les Etats-Unis... ont ordonné la fermeture des établissements publics ainsi que la suspension des liaisons aériennes.

En Afrique subsaharienne, par exemple, certains pays comme le Burundi, où aucun cas n'est recensé pour le moment, ont pris des mesures préventives telles que : tous les passagers en provenance de Chine, de Corée du Sud, d'Iran, d'Italie, d'Allemagne, de France, du Japon et d'Espagne seront mis en quarantaine. Les Burundais sont appelés à limiter leurs déplacements à l'étranger.

En dépit du site de la quarantaine mis en place à Kintélé, dans la périphérie nord, le gouvernement congolais devra renforcer le contrôle au niveau des frontières et plateformes aéroportuaires. Par ailleurs, suite à la déclaration officielle du gouvernement annonçant le premier cas confirmé du Covid-19 sur le territoire congolais, la peur gagne de plus en plus les Brazzavillois qui s'interrogent sur la capacité des structures sanitaires à contenir l'épidémie en cas de propagation.

Dans la capitale, malgré l'appel à l'apaisement lancé par le gouvernement qui dit « renforcer les mesures de prévention », les populations se ruent dans les pharmacies pour se procurer des masques non conventionnels, adaptés aux travaux de peinture et aux besoins chirurgicaux, une manière pour eux de se conforter face au manque des masques FFP2.

Lopelle Mboussa Gassia



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE ET DE L'ALPHABÉTISATION
Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Éducatif (PRAASED)

Unité de Coordination du Projet

AVIS DE SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTERET

N° 01/2020/MEPSA/UCP-PRAASED

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR L'ELABORATION D'UN PLAN D'ACTION EN FAVEUR DES POPULATIONS AUTOCHTONES (PPA)

1-Contexte

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un Crédit de la Banque Mondiale pour financer le Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Educatif (PRAASED). L'Unité de Coordination du projet se propose d'utiliser une partie de ces fonds pour financer le recrutement d'un consultant national en charge de l'élaboration d'un plan d'action en faveur des populations autochtones.

2-Objectif général de la mission :

L'objectif général de la mission est d'élaborer un plan d'action en faveur de populations autochtones, en intégrant la dimension de l'objectif global du PRAASED qui consiste à améliorer les rendements scolaires au primaire et au secondaire premier cycle et renforcer l'efficacité de certains systèmes de gestion, dans le but de s'assurer que le Projet PRAASED respecte pleinement la dignité, les droits de la personne, l'économie et la culture des PA, au même titre que les autres membres des communautés avoisinantes et d'éviter les incidences susceptibles d'être préjudiciables aux PA concernées par les acti-

vités du projet.

3-Mission du Consultant :

Les tâches principales du consultant consisteront à :

- Réaliser une étude sociale des populations autochtones incluant des entretiens, focus group et autres méthodes d'étude sociologique afin d'identifier des actions pouvant interagir de façon positive avec leur habitude de vie et leur mode de fonctionnement
- Tenir des consultations des parties prenantes en général et des Populations autochtones en particulier ;
- Identifier et quantifier des propositions les attentes/besoins des PA en rapport avec les) objectifs du PRAASED ;
- Identifier, catégoriser et quantifier les coûts des besoins et préparer les budgets y afférents ;
- Apprécier le niveau d'engagement des leaders communautaires dans la promotion des besoins sociaux de base en général et l'éducation de la population en particulier ;
- Élaborer un cadre programmatique chiffré de la mise en œuvre des activités du PPA ;
- Préparer un plan d'action en faveur des

populations autochtones tout en s'assurant que ces actions respectent pleinement la dignité des PA et leurs priorités selon les objectifs du projet.

4-Durée de la mission :

La durée de la consultance est de soixante (45) jours à compter de la date de mise en vigueur du contrat..

5-Profil du Consultant : (cf. les termes de référence)

6-La méthode de sélection sera basée sur les directives de sélection et emploi de consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale (Consultants individuels), version révisée 2014.

7-Dossier de candidature

Les candidats intéressés devront fournir un dossier complet comprenant :

- une lettre de motivation
- un Curriculum vitae détaillée
- les copies des diplômes et tout autre document justifiant la formation
- les certificats de travail et tout autre document justifiant de l'expérience pertinente dans le domaine de la mission

8- Informations et Réponse à l'avis à

manifestation d'intérêt (AMI)

Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des termes de référence au Bureau de la passation des Marchés, à l'adresse ci-dessous, et aux heures suivantes : de 8 h à 16 h 00 (du lundi au vendredi).

Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être déposés en version physique ou transmis en version électronique, à l'adresse mentionnée ci-dessous, au plus tard le 31 mars 2020 à 16 heures, heure locale, avec la mention « Avis de recrutement d'un consultant national en charge de l'élaboration d'un plan d'action en faveur des populations autochtones ». L'adresse à laquelle, il est fait référence est :

UNITE DE COORDINATION DU PRAASED / sis au No 133 de l'Avenue Maréchal LYAUTEY, en face du CHU, à côté de l'UNESCO, E-mail : praaseducp@gmail.com , Téléphone : Tél 00 242 06 701 74 68, Brazzaville, République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 16 mars 2020
Le Coordonnateur du PRAASED
Calixte KOLYARDO



PROMO 20/20
GAGNANTS DU
1^{ER} TIRAGE



25.000 FCFA CASH

055268354	056616060	053309229	050937388	057406584	050241763
044838914	044797070	055088005	050711216	053882424	056608180
040546274	050265027	055885158	056201600	050431189	050145289
053942477	044135615	053962227	053820706	056323199	056878740
044482230	056601230	044243813	055563585	050103704	055078212
055124471	053126071	056559016	050514432	053150703	053539326
057610894	053955656	044205361	044978148	053275878	053671447

Partners AG Partners

SMARTPHONES



053986386	050998462	053914527	056616716	053462102	044542768
044647291	053362435	044770326	050723208	057363677	056106572
056834562	053498442	050845471	040116894	053773637	053683779
040140715	053317783	053296176	044235839	055833040	050891587
040803359	050577156	050230405	040578644	056832967	057897664
044871607	055705302				



055186264



055669494



050107147



050264252

LE RESEAU DES SMARTPHONES

FOOT FREESTYLE

Un tournoi pour détecter les jeunes talents

L'association foot freestyle du Congo a organisé du 25 janvier au 15 mars, à Brazzaville, un tournoi de sélection des athlètes qui pourront représenter leur localité aux futures échéances, ainsi que ceux qui feront partie de la sélection nationale de la discipline.

Près d'une vingtaine de jeunes venus pour la plupart de Brazzaville, Pointe-Noire et de la Sangha se sont livrés à des spectacles attrayants dans le cadre de ce tournoi qui a été bouclé ce 15 mars. Durant cinq minutes chacun a montré au public sa capacité de manipuler le ballon sans pourtant que celui ne tombe. Venu nombreux au jardin de la préfecture de Brazzaville, les spectateurs n'ont pas pu retenir leur joie. « Je regarde souvent ce sport sur youtube. Dès que j'ai appris de la tenue ce tournoi, je n'ai pas hésité de venir ici. Ils sont fantastiques et impressionnants. Ces gars sont des génies », a confié.

Ce tournoi précède la compétition qui aura lieu en avril prochain. Il a mis aux prises dix-huit garçons et une fille, dans cinq catégories, à savoir le Sit down, le bloc, le upper, le grown et le lower. Il servira de mise en jambe à ces jeunes qui ne pratiquent



pas pour la plupart, le football dans un club mais, évoluent en individualité dans leurs quartiers respectifs.

« Notre association œuvre pour le développement et la propagation de ce sport qui consiste à jongler avec le

ballon tout en formant des figures acrobatiques et artistiques. Nous croyons que cette discipline particulière a de beaux jours devant », a estimé Benne Richard

Nke-Ngouba en présence des anciens joueurs de l'équipe

La démonstration du Freestyle par ses pratiquants pendant le tournoi Adiac

nationale de football comme Jonas Bahamboula Mbemba dit Tostao, Célestin Mouyabi « Chaleur » et autres.

« Le Congo est un pays de football, ces petits pourront apporter une nouvelle et bonne image à notre pays.

Ce genre d'initiatives manquait dans notre pays et j'encourage ces jeunes à persévérer », a déclaré Tostao.

Notons que le football freestyle est une discipline libre mêlant l'acrobatie, la jonglerie et la gymnastique. C'est une discipline dont l'accessoire est un ballon de football, bien qu'il existe des ballons de Freestyle adaptés, chacun son ballon, chacun son style. La créativité, la technique, l'exécution et la difficulté des tricks ainsi que la musicalité permettent aux freestylers de se démarquer les uns des autres. Certains privilégient le côté technique et athlétique de la discipline en repoussant toujours plus loin la difficulté des tricks notamment en lower, tandis que d'autres cherchent à créer leurs propres figures en se concentrant sur l'innovation et le côté artistique de la discipline.

Rude Ngoma

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

ADIAC TV

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO

www.adiac.tv

+336 11 40 40 56 info@adiac.tv BA, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso Brazzaville - République du Congo

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

LIGUE AFRICAINE DES CHAMPIONS

Le stade de Japoma choisi pour abriter la finale

Le stade de Douala a été retenu par la Confédération africaine de football (CAF) pour abriter le 29 mai la finale de la Ligue africaine des champions.

Le stade de Japoma a été préféré au stade Mohamed V du Rabah et Radès de Tunisie. Les demi-finales de la Ligue africaine des champions programmées au mois de mai mettront respectivement aux prises le Raja de Casablanca au Zamalek et le Wydad de Casablanca à Al Ahly.

Pour la finale, la CAF souligne que le communiqué se réserve le droit de changer de décision si la pandémie du coronavirus l'impose. C'est une expérience inédite que le continent s'apprête à vivre. Avant, les finales de ses deux compétitions se jouaient en deux phases. L'un des finalistes recevait en premier et l'autre après. Mais la malheureuse expérience de la finale de la dernière ligue des champions a obligé la CAF à revoir sa copie. Le match retour opposant l'Espérance de Tunis-Wydad de Casablanca n'était, en effet, pas arrivé à son terme. Les Marocains avaient décidé de quitter le terrain pour protester contre la panne du VAR après le but qui leur aurait permis d'égaliser mais qui a été invalidé. C'est dans le désordre absolu que la CAF avait déclaré l'Espérance vainqueur en lui remettant le trophée et les médailles. Quelques jours après, elle a changé d'avis en indiquant que cette finale devrait être rejouée sur un terrain en dehors du territoire tunisien mais après la CAN 2019. L'Espérance avait saisi le Tribunal arbitral du sport qui l'avait rétabli dans ses droits.

La finale de la Coupe de la Confédération se jouera, quant à elle, le 24 mai au complexe Moulay Abdullah de Rabat au Maroc. Les demi-finales opposeront, au mois de mai, Pyramids FC à Horoya et Renaissance Berkane à Hasania Agadir.

James Golden Eloué

CINÉMA

« Grave erreur 2 » chaleureusement accueilli par le public brazzavillois

Écrit et réalisé par Richi Mbebele, le film « Grave erreur 2 » a été projeté en grande première le 14 mars à Brazzaville, en présence de son réalisateur et de quelques acteurs.

Pour permettre au public de comprendre la trame de ce film, l'équipe de production a diffusé gratuitement le premier volet intitulé « Grave erreur », quelques heures avant la grande première de « Grave erreur 2 ». Fred invité à déjeuner chez son meilleur ami Hervé, pour célébrer leurs retrouvailles après quinze ans, ignore complètement ce qui se mijote. Un désaccord entre Hervé et sa femme Samantha au sujet du traitement que mériterait Edouard, leur domestique, sera une occasion pour Fred de révéler ses intentions et de les mettre à exécution au sujet d'une défaite qu'il n'a jamais digérée.

Abordant le thème de confiance, la suite de l'histoire traite de la vengeance d'Hervé suite à la mauvaise blague faite par Fred sur fond de tragédie et de suspense. Plongés une fois de plus dans un choc émotionnel, leur belle et longue amitié est mise à rude épreuve. Environ 1h 40 min de visualisation attentive qui a émerveillé le public reconnaissant le mérite du cinéma congolais à travers la prouesse de Richi Mbebele.



Le réalisateur du film et les acteurs posant au terme de la projection/Adiaco

Produit par Archetype Inv Group, Grave erreur 2 a été bien accueilli par le grand public avec des retours positifs. « Réalisé avec beaucoup de professionnalisme, c'est un film captivant avec un message fort qui parle à toute la société autour de la vengeance, la confiance et les relations avec autrui. Je retiens de ce film, qu'on prétend connaître les personnes qui nous entourent sans pourtant jamais les connaître réel-

lement », a déclaré Thiérina. Remerciant le public brazzavillois d'avoir répondu présent à cette invitation pour soutenir sa nouvelle production, Richi Mbebele a déclaré que ce film se résume par le fait que la vie n'étant pas un jeu, il est conseillé de ne pas blaguer sur tout car peu importe le mal que l'on fait, la justice finit toujours par triompher. Par ailleurs, il a rassuré que Grave erreur n'aura plus de suite car il souhaite désormais

se consacrer sur d'autres scénarios qu'il a dû mettre de côté pour réaliser ce film. S'agissant de sa promotion, le réalisateur a confié qu'il y a un partenariat signé avec la société de téléphonie mobile MTN pour la diffusion du film sur « MTN télé na ngai ». A l'international, le film connaîtra une probable tournée à partir du mois d'août.

Profitant de cette occasion, Richi Mbebele a rappelé combien le public lui est cher pour

pouvoir avancer. « C'est avec vous que nous construirons ce cinéma. Ne nous donnez pas l'envie d'aller chercher un public ailleurs car ce que nous faisons vous est destiné. On commence à en ressentir le besoin à cause de nombreuses sollicitations à l'extérieur. Mais, à chaque fois, on se pose la question de savoir que deviendra le Congo si tous ses fils le quittent, le quittent et ne reviennent pas ? », s'est-il insurgé face à la réticence des congolais à soutenir considérablement le secteur du 7^e art.

Un avis soutenu par l'acteur de cinéma, Michael Thamsy, ayant incarné le rôle d'Hervé dans ce film. « Il ne suffit pas d'apprécier sur les réseaux sociaux et à la télévision. Pour soutenir ce cinéma, il faut plutôt assister aux projections et acheter les œuvres. Cela fera que les productions produisent davantage et que l'industrie cinématographique congolaise se développe au grand bonheur des réalisateurs, acteurs, médias et même de l'économie du pays », a-t-il souligné.

Merveille Atipo

MUSIQUE HIP-HOP

Young Ace Wayé lance la version visuelle de « Mbok'oyo »

Le clip vidéo du dernier single « Mbok'oyo » du rappeur congolais Young Ace Wayé est dorénavant disponible sur toutes les plateformes de téléchargement.

Sorti en décembre 2019, « Mbok'oyo » est un titre relatant les faits sociaux rencontrés dans les capitales congolaises. Ce single intervient après la sortie d'un autre single « Le Bord La » en novembre 2018. C'est ainsi qu'il a continué son œuvre en sortant, le 30 avril 2019, un EP intitulé « Alpha Charlie Echo » de cinq titres, un projet riche en couleur qui pense son staff, convainc toute la sphère musicale du pays. Connaissant un buzz grandissant dans le monde Hip-Hop, Young Ace Wayé est considéré comme une valeur sûre du rap congolais.

Young Ace Wayé est, en effet, chanteur actif depuis 2015. Tout commence dès son plus jeune âge, quand il rencontre l'art. Il s'intéresse d'abord au dessin puis au théâtre mais c'est de la musique qui primera sur tout. Il tomba alors amoureux de l'art d'Orphée. Ces sonorités enrichies par ses diverses expériences d'expatrié, sa musique à vrai dire ne manque pas de couleurs. C'est au sein de son groupe Bones Clique, composé des artistes comme Snom, Slmsi, GRC, et B-Tween, qu'il fera ses premiers pas et écrira ses premières chansons. Il sortira en 2014 la mixtape « The Bone Theory » avec Bones Clique puis son EP « Dear Uncle Sam » la même année. Il sortira en 2016 « Ombres & Lumières : Le Prélude » aux côtés d'artistes tels que Boa Mokozzi, Skrappy, Sledge et Darcy sous le label Mercure Squad.

Lauréat des Beat Street Awards 2016 dans la catégorie Révélation Masculine, il sort en Juillet de l'année suivante une mixtape intitulée « Kontrol » avec laquelle il remporte le prix Beat Street Awards dans la catégorie Mixtape Urbaine 2017. Il sort ensuite en mars 2018 le single « Mama » en collaboration avec Durhiel pour honorer la femme. Puis en mai le single « Rombo » avec Jojo Fly. Et enfin en août le R2R avec Trancend Boy.

Sur le plan scénique, Young Ace Wayé est très sollicité. Il a presté à divers événements, dont : Bonana 2020 à l'Institut Français du Congo (IFC) de Brazzaville ; soirée Brazza Comedy Show ; Grand bal de l'ENSP à Ma Florence en 2019 ; Tournoi de la fierté au gymnase Nicole Oba ; Mboté BOTE Hip-hop festival ; et African music forum à l'IFC de Brazzaville ; Festival TôSangana au stade Ornano ; les cinq ans de Brazza Comedy Show le 7 Juin et la Fête de la musique le 21 juin à l'IFC de Brazzaville ; ...

A l'échelle internationale, Young Ace Wayé s'est produit au festival Hip-hop à Douala, au Cameroun, en 2018 ; au Tremplin festival Air d'Ici à la Fikin (Kinshasa) festival.

Bruno Okokana



TÉLÉVISION

Canal+ se rapproche de la population de Mongo-Kamba

Le directeur général de Canal+ Congo, Benjamin Belle, a récemment procédé à l'ouverture officielle de la toute première boutique Canal+ store à Mongo-Kamba, en plein quartier populaire, dans le quatrième arrondissement Loandjili, à Pointe-Noire.

L'inauguration de cette nouvelle boutique baptisée « Mont-Kamba » s'est déroulée en présence du chef de zone, du chef de bloc, du représentant du commissaire de police de Loandjili et des dizaines de clients, heureux de ne plus faire de longues distances pour accéder aux produits Canal+. Léger Ossombi Dira, responsable de la communication à Canal+ Congo, a également fait le déplacement. Le but étant de rapprocher les services de Canal+ de ses abonnés, en les faisant bénéficier des différentes innovations technologiques.

Mont-Kamba est située sur la Route nationale n°1, à la sortie de Pointe-Noire, non loin du Marché Thystère, sur le flanc de la montagne de Mongo-Kamba. C'est la toute première boutique du genre à Pointe-Noire et la cinquième au Congo. Comme les autres déjà opérationnelles à Brazzaville (Centre-ville Tour Nabemba, Mikalou, Moukondo et Bacongo), la Boutique Mont-Kamba « allie proximité et modernité », selon les propos de Benjamin Belle.

L'autre avantage non moins important est de permettre aux abonnés de tester les innovations technolo-

giques. « Avec le phénomène d'embouteillages, de demi-terrain pratiqué par les minibus, c'était difficile, pour moi, de me rendre en ville, pour un réabonnement ou quelque réclamation ou plainte. Mais aujourd'hui, tout cela est désormais sur place, avec moi au quartier. Je ne perdrai plus de temps et je ne dépenserai plus pour le transport », s'est félicité un habitant du quartier Mont-Kamba.

Canal+ Congo reste ainsi dans sa logique de demeurer à jamais une « vraie vitrine de la modernité », au grand bonheur de sa clientèle, même si beaucoup d'abonnés se plaignent de l'augmentation des prix d'abonnements.

Quentin Loubou



La nouvelle boutique Canal+ Store à Mongo-Kamba. Les membres de l'équipe de Canal+ sur place. « Les